



PROTECTION 2L



Fiche Technique Gilet HV VIZBELT

DESRIPTIF	Gilet forme classique en maille 100% polyester jaune fluo, deux bandes horizontales de matière rétro-réfléchissante autour du torse,												
TAILLES	S-M, L-XL, 2XL-3XL,												
INSTRUCTION D'EMPLOI	Vêtement de signalisation classe 2 permettant d'être parfaitement vu dans des situations dangereuses dans toutes les conditions de luminosité, de jour et la nuit dans la lumière des phares.												
LIMITES D'UTILISATION	Ne pas utiliser hors de son domaine défini dans les instructions ci-dessus. Avant d'enfiler ce vêtement, vérifier qu'il ne soit ni sale ni usé, cela entraînerait une baisse de son efficacité. S'assurer que la bande rétro réfléchissante grise soit positionnée sur l'extérieur du vêtement. Il ne doit porter aucun additif pouvant réduire sa surface visible. Ce vêtement ne contient pas de substance connue comme étant susceptible de provoquer des allergies aux personnes sensibles.												
UTILISATION	Le gilet est conforme à la classe 2 de la norme EN ISO 20471: 2013												
NORMALISATION CE	Conforme aux normes ISO13688:2013 (exigences générales) et EN ISO20471:2013  x 2 EN ISO 20471: 2013 Le premier numéro à côté du pictogramme indique la classe du vêtement (voir tableau ci-dessous). Le second numéro à côté du pictogramme indique le niveau de performance de la matière rétro-réfléchissante. Surface minimale visible de chaque matière en mètres carrés <table><tr><th></th><th>Vêtement de classe 3</th><th>Vêtement de classe 2</th><th>Vêtement de classe 1</th></tr><tr><td>Matière de base</td><td>0,8</td><td>0,50</td><td>0,14</td></tr><tr><td>Matière rétro-réfléchissante</td><td>0,2</td><td>0,13</td><td>0,10</td></tr></table> Niveaux : le chiffre le plus élevé correspond à la meilleure protection.		Vêtement de classe 3	Vêtement de classe 2	Vêtement de classe 1	Matière de base	0,8	0,50	0,14	Matière rétro-réfléchissante	0,2	0,13	0,10
	Vêtement de classe 3	Vêtement de classe 2	Vêtement de classe 1										
Matière de base	0,8	0,50	0,14										
Matière rétro-réfléchissante	0,2	0,13	0,10										
MARQUAGE CE	Le marquage CE apposé au dos du vêtement signifie le respect des exigences de la directive européenne 89/686/CEE relative aux équipements de protection individuelle (EPI).												
ATTESTATION	Ce vêtement a fait l'objet d'un examen CE de type par un organisme habilité : N° 2019- West Workshire Materials Testing Service Certificat N° EC62243-02												
ENTRETIEN	Lavage à 40° C maximum (max 25 lavages). Sèchage en tambour, nettoyage à sec, chlorage et repassage sont interdits.												
STOCKAGE	Stockage en emballage carton à l'abri de la lumière dans un endroit sec et à température normale. Pas de date de péremption.												
CONDITIONNEMENT	 MAX 25 X Sachet plastique individuel.												